

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.  
Tout semestre commencé se paie en entier.  
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avance.

Vol. IX.

No. 23.

Prix du numéro, 7 centimes.—Annonces, la ligne, 10 centimes.  
Toute communication doit être affranchie.  
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 6 JUIN 1878

## AVIS IMPORTANTS

*L'Opinion Publique* est publiée par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS, à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, ou dans le cours des trois premiers mois, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conformeront pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de six mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou : "Au Gérant de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Adresser les contributions et correspondances littéraires : "Au Rédacteur de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

## SOMMAIRE

Les Hommes de 37-38 : Louis Lacasse, par L.-O. David.  
—Lettres de l'Exposition, par A. Achintre.—Adieu, par A.-B. Longpré.—M. Rameau et la Nation, par E. T. Rameau.—A la veillée, par Fabien Vanasse.  
—Choses et autres.—Manufacture canadienne-française.—Le soldat anglais.—Le crime des femmes, par Raoul de Navery (suite).—Nos gravures : Saint-François d'Assise : Le miracle des roses ; Les peintures murales du Panthéon.—Faits divers.—Prix du marché de détail de Montréal.—Revue de la semaine.—Nécrologie : Louis Levesque, écrivain.—Enfants trouvés.—Le jeu de dames.—Les échecs.

GRAVURES : Québec, translation des restes de Mgr Lalval. Arrivée, du cortège à la Basilique ; Viaduc des Trois-Pistoles, sur le chemin de fer Intercanadien ; Les peintures murales du Panthéon ; Église Sainte-Geneviève ; Saint-François d'Assise : Le miracle des roses.

## LES HOMMES DE 37-38

### Louis Lacasse

Parmi les patriotes de 1837, et au premier rang de ceux qui se sont distingués à la bataille de Saint-Denis, il faut placer M. Louis Lacasse. C'était un homme brave, déterminé, un véritable patriote qui n'hésita pas à sacrifier la belle position de député-shérif qu'il occupait en 1837, et à risquer sa vie comme sa fortune pour la cause de la liberté.

Tout jeune, il avait fait la campagne de 1812 et 1813, sous M. de Joliette, et avait montré pour défendre le drapeau anglais le même courage qu'il déploya plus tard contre ceux qui voulaient faire de ce drapeau un emblème d'oppression.

La guerre terminée, Louis Lacasse, dont la conduite avait été plus d'une fois remarquée par ses chefs, se retira avec le titre d'enseigne, et retourna à Saint-Denis où il se maria, et se fit une excellente position. Lorsque la lutte éclata entre les bureaucrates et les patriotes, il ne put s'empêcher de prendre part à l'agitation, et de tout sacrifier plutôt que de subir en silence les injustices et la tyrannie d'une bureaucratie violente.

L'expérience et le goût des armes qu'il avait acquis dans la guerre de 1812, firent que le Dr Nelson jeta les yeux sur lui

pour organiser, conjointement avec le capitaine Jalbert, la petite armée destinée à se battre contre les vétérans de Waterloo.

Le capitaine Lacasse prit son rôle au sérieux ; une fois lancé, rien ne pouvait l'arrêter. A la bataille de Saint-Denis, il fit son devoir à la tête de sa compagnie. Il était à côté de Saint-Germain lorsque celui-ci fut tué, avec deux autres Canadiens ; il fut lui-même blessé par un morceau de pierre arraché au mur de la maison par le projectile.

Vers le milieu de la journée, le capitaine Lacasse sortit de la maison pour se battre plus à l'aise.

La bataille finie, il regagna sa maison où il ne trouva personne. Sa femme et ses enfants étaient allés au presbytère se mettre sous la protection de M. le curé Demers.

Du grenier, les enfants avaient vu tout le combat, et l'une des petites filles, agenouillée dans la fenêtre, avait prié Dieu tout le temps.

Obligé, comme les autres, de fuir après la défaite de Saint-Charles, il se dirigea du côté des États-Unis, et mit dix-huit jours à atteindre la frontière. Il eut beaucoup à souffrir pendant sa fuite du froid et de la faim.

Quand il vit, en 1838, qu'on méditait une insurrection, il entreprit de retourner au Canada pour se mettre de nouveau au service de la cause libérale. La frontière était garnie de sentinelles ; il eut recours à toutes sortes de stratagèmes pour tromper leur vigilance, simulant la folie, faisant le sourd-muet. A un certain endroit, il put passer à travers une compagnie de soldats, grâce à son beau-frère, M. Germain Lespérance, qui l'enterra sous une charge de foin et de patates.

Rendu à Saint-Denis, il s'installa dans le grenier de sa maison, et réussit, pendant trois mois, à se dérober à la vengeance des bureaucrates. Ceux-ci vinrent plus d'une fois dans sa maison pour obtenir des renseignements, et il les entendit souvent dire à sa femme qu'ils ne le ménageraient pas s'ils mettaient la main sur lui. La nuit, il sortait pour prendre part à des réunions de patriotes.

L'insurrection de 1838 fut si courte qu'il n'eut pas le temps, heureusement pour lui, d'y prendre part ; toutefois, il fut obligé de se réfugier de nouveau aux États-Unis. L'amnistie ayant été accordée aux patriotes de 37, il revint au Canada, heureux de revoir son pays bien-aimé, mais pauvre, inquiet sur l'avenir de sa famille. Il ne regretta pas ce qu'il avait fait pour la cause de la liberté, il était de ces hommes à qui les nobles satisfactions du patriotisme et du devoir accompli suffisent, mais il lui fallait bien reconnaître que son dévouement avait brisé son avenir. Il ne put jamais refaire sa situation, renouer complètement le fil de sa destinée. Après avoir tenté la fortune en divers endroits, il retourna dans sa chère paroisse de Saint-Denis où il mourut en 1868, à l'âge de 75 ans.

M. L. Lacasse, de Montréal, l'un des employés les plus anciens et les plus estimés de la banque Jacques-Cartier, est son fils.

L.-O. DAVID.

On dit que M. Coursol se présentera dans la division Est de Montréal, et que M. le juge Loranger briguera les suffrages des électeurs du comté de Saint-Maurice.

## LETTRES DE L'EXPOSITION

PARIS, 14 mai 1878.

On ne connaissait jusqu'ici l'enthousiasme qu'à l'état d'affection aiguë, comme une crise de l'âme, éclatant tout à coup, ici ou là, suivant les circonstances. Voici que l'Exposition menace de changer tout cela, en faisant passer à l'état chronique et constant, un phénomène éphémère et violent de sa nature. C'est tel que j'ai l'honneur de vous le dire. Les maisons de Paris, ses monuments, restent pavoisés, couverts de drapeaux et d'oriflammes ; partout on a conservé la parure du 1er mai : les lilas et les fleurs de ce jour se sont changés en immortelles. Les frais des illuminations de la soirée du jour de l'ouverture de l'Exposition se sont élevés à dix-huit cent mille francs. Les imaginations mettent naturellement leur point d'honneur à se maintenir au diapason normal, et l'on ne rencontre de tous côtés que des lèvres souriantes et des visages joyeux.

Ne pensez point que le patriotisme m'aaveuglé et me fasse vous donner pour les sentiments d'autrui ses propres illusions ; il n'en est rien. Les visiteurs, la presse étrangère, continuent de témoigner à la France leur sympathie, et mêlent à leurs éloges un étonnement qui augmente leur prix.

A ce propos, je ne puis résister à vous donner ici un extrait du *Times*. Par celui-là vous jugerez des autres. L'organe influent de Londres, appréciant le discours prononcé par le prince de Galles au banquet que lui ont offert les exposants anglais, s'exprime de la manière suivante sur notre compte :

La vérité est que nous aimons aujourd'hui les Français pour leurs bonnes qualités... La réconciliation s'est faite lentement. Mais nous avons le droit de dire que nous avons fait plus que la moitié de la route pour aller à la rencontre des Français. Nous voyageons plus que nos voisins. Il est vrai que ceux-ci peuvent dire que, leur pays leur paraissant le plus agréable du monde, ils ne sont pas tentés de le fuir autant que nous fuions nos brumes et nos pluies. Tous les Anglais bien élevés lisent le français, même lorsqu'ils ne le parlent pas. Nos voisins, à vrai dire, ne nous rendent pas tout à fait la pareille, mais ils peuvent alléguer que leur langage est assez charmant pour suffire à tous leurs besoins littéraires... Quoi qu'il en soit, les Anglais ont commencé à comprendre, et, en conséquence, à aimer la France longtemps avant la guerre de Crimée...

Rien n'a contribué autant à nous inspirer du respect pour la France que les qualités politiques dont elle a fait preuve depuis la chute de l'empire. Autrefois c'était un axiome pour la plupart de nos compatriotes que les Français étaient frivoles, changeants, violents, incapables de vivre avec un gouvernement parlementaire.

Mais, pendant les sept dernières années, les Français ont détruit ce préjugé en se conduisant avec une sagesse qui aurait fait honneur à la plus sage des nations. Ils ont supporté de cruelles épreuves avec une patience admirable. En dépit des intrigues dynastiques, parlementaires et militaires contre le régime qu'ils ont choisi, ils n'ont jamais rompu la paix. Au lieu de "descendre dans la rue," ils se sont contentés de la discussion publique et du scrutin.

Et pour finir, un aveu dissimulé comme une déclaration dans un bouquet :

On ne peut donc pas être surpris de voir un peuple essentiellement politique comme le peuple anglais respecter une nation aussi capable de se contrôler elle-même. Si l'on ajoute à cela les qualités sociales, littéraires et artistiques des Français, on doit convenir qu'il n'y a pas besoin d'autre chose pour expliquer le bon vouloir exprimé par le prince de Galles.

Maintenant rendons-nous à l'Exposition, et permettez-moi de vous faire les

honneurs des palais du Champ-de-Mars et du Trocadéro. C'est le devoir de tout amphitryon de promener ses hôtes à travers son domaine.

Et d'abord, soyons méthodique dans notre visite, sous peine de fatigue et de confusion. Lorsqu'il s'agit de parcourir un aussi vaste espace, d'en examiner les dispositions, de se reconnaître au milieu de ces allées, de ces jardins, de chacune des alvéoles de cette ruche industrielle, il faut de toute nécessité adopter un plan, une sorte de programme de marche. Grâce à cette prévoyance, tout s'ordonne et s'éclaircit ; ce qui paraissait chaos devient régularité, ordre, symétrie.

Les bâtiments de l'Exposition, son emplacement, comprenant deux parties distinctes—le Champ-de-Mars et le Trocadéro, que sépare la Seine—forment un immense parallélogramme de plus de sept cents acres de superficie. L'espace comprend 17,000 mètres de plus que celui de l'Exposition de 1867. Les avenues de la Bourdonnaye à l'est et de Suffren à l'ouest constituent les grands côtés ; les avenues de la Motte-Piquet au sud, et du Trocadéro au nord, les petits côtés de cet immense polygone.

L'Exposition possède seize entrées, ainsi réparties : six au Champ-de-Mars, cinq au Trocadéro, et cinq aux annexes. La principale entrée du Champ-de-Mars a 120 mètres de large ; elle est située avenue Rapp, dans l'axe de la rue Saint-Dominique.

C'est au milieu de cet espace, et sous les nombreuses galeries auxquelles leurs toits vitrés donnent l'aspect d'une serre colossale, que sont exposés toutes les merveilles de l'art et de l'industrie, toutes les richesses minéralogiques, tous les produits les plus rares du globe. Des jardins, des parterres fleuris, des massifs d'arbustes, des jets d'eau ; les constructions pittoresques de différents peuples, les brasseries, cafés et restaurants, les annexes, les pavillons spéciaux, étalent en ses lieux couleurs, leur verdure, ou les lignes bizarres de leur architecture.

Ainsi que je viens de vous le dire, l'entrée à l'Exposition est plus facile que celle du Paradis, car les portes sont larges et nombreuses. Mais si l'on veut éviter cette sorte de vertige que cause d'ordinaire l'assemblage d'une masse d'objets, divers de formes et de couleurs, jouter du coup-d'œil général, d'une vue d'ensemble, l'on devra pénétrer dans l'Exposition par une des portes du palais du Trocadéro, et contempler de la galerie circulaire, au-dessus de la cascade, le magnifique panorama que l'on embrasse de cet endroit.

Devant soi l'horizon forme un demi-cercle, qui va des hauteurs boisées de Saint-Cloud aux coteaux de Montmartre. Dans cet arc, Paris étend le dédale de ses rues, et lance dans l'azur les flèches de ses clochers, les dômes et les frontons de ses monuments : la coupole du Panthéon, le dôme des Invalides, les tours de Notre-Dame et celles de l'église Saint-Sulpice, le Val-de-Grâce, la Seine, ses ponts et ses quais, le massif de verdure des Champs-Élysées, le Louvre, la place de la Concorde, etc., etc. ; toutes les belles choses élevées à la foi religieuse, à la gloire militaire, au commerce, aux arts, à la science, se découpent sous le ciel, et racontent aux yeux les effets du génie des temps anciens et modernes.

Plus rapprochés et presque sous les yeux, le Champ-de-Mars, ses pavillons, ses annexes, ses jardins étendent leur mosaïque de tons et de couleurs.

Vient ensuite les parterres fleuris de la Cascade, qui couvre une surface de dix mille pieds, les piédestaux du grand bassin, dont je vous ai parlé dans ma première lettre, et pesant chacun (les animaux représentant les quatre parties du monde)—trente-deux mille livres. Dans les jardins, des massifs d'arbustes, de fleurs rares, entre autres de superbes rhododendrons, mêlent leurs couleurs et leurs nuances ; les constructions pittoresques : café et bazar tunisiens, maisons marocaine, japonaise et chinoise, pavillons des eaux-et-forêts, des tabacs de France, restaurants espagnol, hollandais, brasserie belge, tous surmontés de pavillons et d'oriflammes multicolores.

Le regard trouve alors devant lui le perron et les balustrades de la grande terrasse, élevée de quinze marches au-dessus du sol. Enfin, le grand escalier central, flanqué de trois autres escaliers latéraux, séparés par des vasques à jets d'eau jaillissant, de groupes statuaire, donne à ce tableau un aspect monumental. Puis la terrasse et l'entrée du vestibule d'honneur—pavillon central—au fronton surmonté d'un écusson chargé des initiales R. F., ayant comme supports deux femmes avec des ailes déployées, réunies par une main et tenant de l'autre une gerbe et un flambeau. Au sommet l'inscription *Pax* est posée en relief sur un fond d'épis ; à sa base, le millésime de l'année. Ce fronton pèse vingt mille livres.

Dans le grand vestibule d'honneur sont rangés ce qu'on peut appeler les chefs-d'œuvre des grandes industries internationales : l'exposition des Indes, un conte réalisé des *Mille-et-une-Nuits*, les splendides vases de la manufacture de Sèvres, les tapisseries des Gobelins et de Beauvais, les cadeaux éblouissants offerts à l'héritier de la couronne d'Angleterre par les monarques asiatiques ; des pyramides de métaux, des statues colossales en bronze, en marbre. C'est au centre de cette galerie-promenoir, qui ne mesure pas moins de deux mille deux cents pieds de long, que s'élève la grande horloge à quatre faces, avec cadran de chaque côté. Cette horloge, qui repose sur un socle de six pieds de haut, a une hauteur totale de vingt et un pieds.

Le pendule consiste en une tige de fer terminée par une énorme boule métallique mesurant trois pieds deux pouces de diamètre, et représentant un globe terrestre peint en bleu d'azur, sur lequel se détachent en relief d'or les cinq parties du monde. Ce magnifique globe, entouré d'un cercle d'or avec les signes du Zodiaque, suspendu au milieu du vestibule, a une hauteur de 105 pieds. Il met dix secondes à faire chaque oscillation.

Je m'arrête ici, ne voulant point abuser d'une attention qui se borne d'autant plus aisément, qu'on ne lui donne que des merveilles ou des objets nouveaux à contempler.

Dans ma prochaine lettre, je compléterai cette vue générale, afin d'entrer aussitôt dans le vif du sujet, c'est-à-dire que nous entreprenons notre promenade par pays dans l'Exposition.

Les visiteurs affluent toujours : mardi, 7 mai, on a compté 33,716 billets ; jeudi, 43,312 ; et samedi, 11 mai, 48,478. Que cela continue, et l'entreprise *prima*, comme on dit en Amérique. Le nombre des locaux, appartements et chambres des 9,500 hôtels de Paris s'élève à près de 150,000, et il y en a déjà plus de 112,000 occupés.

On parle d'une grande fête que la section des Etats-Unis s'appête à donner à l'occasion de l'anniversaire de l'indépendance américaine. Cette solennité aurait lieu le 4 juillet prochain. La Commission et tous les exposants contribueront à cette démonstration patriotique.

Parmi les nouveautés que l'Exposition a fait éclore, il s'en trouve de toutes sortes : les unes originales, utiles, d'autres bizarres. Ainsi, M. Pan a exposé dans une vitrine, quatorze gymnastes mécaniques qui exé-

cutent, à l'aide de ressorts intérieurs, tous les exercices d'agilité et de force auxquels on se livre dans les gymnases.

Deux autres surprises en ce genre sont l'Ondine nageuse et la ménagerie joujou du Jardin d'Acclimatation. La première est une poupée qui, se remontant par un mécanisme, meut les bras, les jambes, et, mise dans l'eau, y nage comme un poisson. La seconde, c'est, dans une ménagerie de dimensions réduites, des animaux qui marchent, broutent et paissent ; et, parmi eux, un éléphant qui tend sa trompe, prend ce que vous lui offrez et l'ingurgite à votre barbe. Digère-t-il, comme le canard de Vaucanson ? c'est ce que je ne pourrais affirmer. Mais pourquoi non ?

La Hollande, elle, nous montre un édifice sur colonnes sculptées d'une hauteur de 16 mètres. Le tout est en stéarine ; c'est-à-dire de la matière avec laquelle sont faites les bougies. Ce monument pèse 40,000 kilogrammes, ou 80,000 livres.

Au sujet des pièces mécaniques, nous possédons en ce moment l'automate échiquier du nom d'Ajects, et qui a déjà battu maints joueurs.

Après chaque partie, le personnage se laisse examiner à l'intérieur et à l'extérieur. Quatre portes qui s'ouvrent sur le corps permettent de voir le mécanisme intérieur, fort ingénieux, dit-on. Lorsqu'il fait sa partie les portes sont closes. L'adversaire fait-il une fautive marche, l'automate dodoline de la tête pour avertir. Fait-il un échec, il lève la tête d'un air de défi. Pour le mat, même geste, avec mouvement d'yeux répétés. Il joue vite et fort correctement. L'Exposition laisse bien un peu cette personnalité dans l'ombre, mais sa réputation n'y perd rien, car beaucoup de joueurs étrangers voudront se mesurer avec elle.

Près de la porte de sortie de l'avenue Labourdonnaye, l'on verra un appareil anémomètre qui enregistre la vitesse des vents, plus, six girouettes qui en marquent la direction. Toutes ces indications sont enregistrées automatiquement au moyen d'un conducteur électrique.

Le piano-orchestre de M. Bullée, fondateur de la Sarthe, piano qui renferme quarante-quatre cloches, non compris le bourdon, du poids de quinze mille livres. Le clavier, à quatre octaves, est en ivoire comme celui des pianos. Les compositeurs inconnus n'auront jamais une meilleure occasion de faire entendre leurs œuvres.

Le spécimen du pilon des célèbres forges du Creusot, qui donne un coup de deux cents tonnes pesant, et dont le poids, y compris les jambages et le cylindre, représente le joli chiffre de quatorze cent mille livres.

Deux gamins s'étaient arrêtés l'autre jour devant ce bloc énorme. L'un d'eux, s'extasiant devant cette puissance formidable :

—Ça écraserait la colonne Vendôme d'un seul coup ! s'écria-t-il d'un ton convaincu.

—Possible ! fit son compagnon en toisant l'outil d'un air dédaigneux, mais ça n'écraserait pas une puce !

La fabrique de poulets par les hydro-incubateurs, système inventé depuis quelques années, mais récemment perfectionné. Chaque jour, à la jonction des expositions agricole et horticole, on peut voir l'incubation de quatre-vingt à cent poulets et canards. Une fois sortis de leur coquille, qu'ils brisent avec leur bec, ces volatiles vont se réfugier sous les éleveurs hydro-mères, chauffés avec de l'eau à 50 ou 60 degrés, pour donner une température de 40 degrés aux poussins. Ce spectacle attire beaucoup de monde.

Trois événements, d'un caractère bien différent, ont marqué cette semaine : deux morts, celles de MM. Valette et Denfert-Rochereau, et la fin d'un procès qui ira augmenter le dossier des causes célèbres, celui de Danval.

M. Valette, à qui l'Université et les étudiants ont fait de magnifiques obsèques, est sans doute connu au Canada : car, professeur titulaire de droit civil à la Faculté de Droit de Paris depuis l'année 1837, il est auteur de nombreux ouvrages estimés de jurisprudence, et avait remplacé à l'A-

cadémie des Sciences morales un jurisconsulte célèbre, l'ex-président de la Cour de Cassation, M. Troplong.

M. Denfert-Rochereau, lui, est l'illustre soldat qui défendit Belfort à l'époque de l'invasion prussienne. Après une héroïque résistance de quatre mois, manquant de vivres, n'ayant aucune nouvelle des affaires du pays, ce fut ce soldat énergique, alors lieutenant-colonel du génie, qui, sommé par le général Treskow d'avoir à rendre la place, fit cette laconique mais fière réponse :

— Nous connaissons nos devoirs envers la France, et nous saurons les remplir.

C'est au courage de cet officier que la France doit la conservation de cette place forte, la seule, l'unique qui protège encore aujourd'hui notre frontière de ce côté.

Quant à Danval, c'est un malheureux pharmacien accusé d'avoir empoisonné sa femme, à l'aide de doses répétées d'acide arsénieux. Les débats de cette cause ont fait naître entre les experts—médecins légistes—chargés de l'autopsie, et un toxicologue éminent, M. Bouis, professeur à l'école de Pharmacie, et membre de l'Académie de Médecine, des discussions assez vives, mais malheureusement encore plus instructives, car elles ont démontré combien la science... médicale est chose vague, confuse et trouble. Les uns affirmèrent que la femme a succombé à un lent empoisonnement, et citent des auteurs à l'appui ; les autres, avec un aussi grand nombre d'autorités, nient non moins énergiquement l'intoxication.

Le jury, ballotté, ne sachant trop auxquels croire, a rapporté un verdict de culpabilité, mitigé par des circonstances atténuantes. En conséquence, Danval, déclaré innocent par trois sommités scientifiques, a été condamné aux travaux forcés à perpétuité. Le malheureux est-il coupable ? Rien ne le prouve.

Je crains bien que cette condamnation ne soit encore le résultat de notre déplorable et barbare système de procédure criminelle, où le juge, au lieu de présider aux débats, de surveiller l'interrogatoire, questionne lui-même, et par le tour, la direction de ses questions, par son attitude, son résumé, dicte inconsciemment le verdict au jury.

Ensuite, une atroce coutume, c'est l'évocation de tous les faits étrangers à la cause. On fouille dans votre vie, on relève votre passé, on scrute vos paroles et jusqu'à votre silence ; on interprète des actes qui datent de vingt ans, et au delà ; l'on remonte même jusqu'à votre enfance. Qu'une accusation criminelle vous amène devant un juge, vous n'êtes plus un prévenu, nos mœurs vous regardent comme un coupable, et c'est comme tel qu'on vous interroge. Dans ces cas, si le ministère public peut prouver qu'au berceau vous avez mordu les seins de votre nourrice ; que plus jeune, vous tiriez la queue des chats ; qu'au collège, vous vous amusiez à empanacher les mouches, il s'ingéniera à grouper ces faits, à leur donner une physiologie qui, mêlée habilement aux charges des témoins, sembleront « les tendances d'une brutalité native, les déplorables instincts d'une nature irrémédiablement perverse, et fatalement destinée à vous conduire sur le banc des accusés. » Ces déductions psycho-physiologiques suffiront souvent à préjuger l'esprit d'un jury qui, peu familiarisé avec l'analyse des sentiments humains et les débats judiciaires, s'en rapporte aux lumières et à l'expérience d'un magistrat, évidemment consciencieux, mais, hélas ! sujet à l'erreur, à certaines préventions, comme chacun de nous.

La forme de nos interrogatoires, le réquisitoire, ont quelque chose de semi-barbare et d'horriblement poignant. On parle beaucoup à ce sujet d'une prochaine réforme de notre code d'instruction criminelle. Dieu le veuille !

Je sais bien que chez vous, de fiellés coquins, grâce aux formes protectrices de la loi, sortent du prétoire indemnes ; c'est regrettable ; mais du moins jamais une peine irréparable, la mort, ne frappera un innocent, et jamais non plus des procédés inquisitoriaux, une sorte de torture mo-

rale ne compromettra la majesté de la justice ou ne tendra ses pièges à l'inexpérience d'un jury.

J'ai vu fonctionner les deux systèmes judiciaires, le vôtre et le nôtre, et celui suivi au Canada a évidemment tous les avantages. Pour le respect de la dignité humaine, pour l'impartialité de la justice et les garanties pour l'accusé, on ne peut les comparer l'un à l'autre.

Mais assez sur ce sujet. Une nouvelle. Le Canada va bientôt entrer, lui aussi, comme partie contractante dans l'Union postale. A partir de ce jour, vous pourrez communiquer avec la France à raison de six cents par lettre du poids normal actuel. A quelle époque favorisera-t-on tant les lettres qu'aujourd'hui ! Un bon point à l'hon. M. Huntington ! Et maintenant, finissons comme nous avons commencé, par l'Exposition. On rencontre au Champ-de-Mars des types originaux de toutes les nations, et l'on y entend parler toutes les langues ; cela rappelle confusément la scène de la tour de Babel.

Quand je vous dis que tout se trouve à l'Exposition, je n'avance rien de trop.

L'autre jour, votre commissaire bas-canadien, M. G. Drolet, pour ne le point nommer, est abordé par un beau vieillard, de tournure fort distinguée :

—Monsieur est sans doute étranger comme moi : M. le Sénateur comte de Douhet.

—Commissaire canadien, monsieur.

—Ah ! Canadien ! Charmé, monsieur, de faire votre connaissance. Je suis marié avec une Canadienne, Mlle Bingham. Pourriez-vous me donner des nouvelles d'un mien cousin que j'ai là-bas, M. H. Joly ?

—Parfaitement : et de très-bonnes.

—Comment cela ?

—Votre cousin, M. Joly, vient de prendre la direction du Cabinet de la province de Québec ; il est, depuis quelques jours, premier ministre.

—Premier ministre !

—Comme j'ai l'honneur de vous le dire.

—Ah ! j'en suis fort aise. Avouez, monsieur, que cette Exposition est merveilleuse. J'y cherchais des modèles de machines agricoles, et j'y trouve un fort galant homme, un compatriote d'outre-mer et, de plus, un bon cousin premier ministre !

—Comme vous le dites, monsieur, votre Exposition est chose merveilleuse, et tout s'y trouve !

A. ACHINTE.

## ADIEU

Certains changements survenus font cesser d'aujourd'hui nos fonctions de rédacteur temporaire de *L'Opinion Publique*. En disant adieu à ses abonnés, nous émettons le souhait que leurs rapports avec nous aient été ce que les nôtres avec eux n'ont cessé d'être—utiles et agréables. Les poètes et les prosateurs dont nous avons répudié les vers de quinze pieds, et les phrases incohérentes, voudront bien ne pas nous garder rancune. Qui sait, maintenant que nous sommes descendu du fauteuil éditorial, si nos propres vers et notre prose ne subiront pas le même traitement de la part de nos successeurs ? Alors, ceux dont nous avons méconnu le génie seront vengés. Qu'ils ne cherchent pas d'autre satisfaction à leurs ressentiments.

A.-B. LONGPRÉ.

Les nombreux amis qu'a laissés au Canada M. Pierre B. de Boucherville, fils de Georges B. de Boucherville, éc., greffier du Conseil législatif de cette province, apprendront avec plaisir qu'il a plu à S.M. l'empereur du Brésil de le nommer Chevalier de l'Ordre du Christ, en récompense des nombreux services qu'il a rendus à la cause de l'instruction publique. M. Pierre B. de Boucherville est le fondateur d'un des principaux établissements d'instruction primaire et secondaire de la province de Rio de Janeiro.—*Le Fédéral*.



QUEBEC—TRANSLATION DES RESTES DE Mgr. LAVAL. ARRIVÉE DU CORTÈGE À LA BASILIQUE



VIADUC DES TROIS-PISTOLES, SUR LE CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

M. RAMEAU ET "LA NATION"

Monsieur le Rédacteur,

En vous remerciant mille fois de l'hospitalité que vous avez bien voulu accorder à ma défense, je viens encore me recom-

Cette méridionale, comme la précédente, évite les discussions qui vont au fond des choses, mais elle renchérit sur les chicanes de détail et sur les questions de mots.

(1620) Les Puritains de Leyde formèrent une association avec les hommes d'affaires de Londres, les services de chaque émigrant furent évalués à un capital de dix livres, et pendant sept années entières, tous les bénéfices devaient être mis à part : alors, toute la masse, les mai-

Puis, dix pages plus loin : Ce système de communauté de la propriété avait occasionné de graves mécontentements ; l'influence de la loi n'était pas aussi efficace que l'impulsion uniforme de l'intérêt personnel, pour produire la régularité dans le travail ; la menace même de priver de nourriture les paresseux ne pouvait changer leur caractère.

Enfin, cinq pages plus loin : Les émigrants réussirent, en 1626 (ou 1627), à racheter tous les droits des capitalistes anglais, la propriété communale fut partagée, et l'agriculture se constitua sur la base de la propriété privée.

Quant aux concessions carrées ou rondes, je ne veux même plus en parler ; il ne manque pas au Canada de géomètres et de topographes pour apprécier la valeur générale de mes assertions, et ce serait tomber dans la puérité que d'épiloguer sur la forme de quelques exceptions primitives dans la banlieue des villes.

Arrivons donc de suite aux forts du fleuve Saint-Jean. Notre critique se re-tranche derrière une erreur d'imprimerie sur le mot *Genossée* ; cela est possible ; mais il affirme que je considère comme identiques le fort Latour, Jemsek et Nashouak ; ceci est une autre erreur, car, dans les pages 205 et 206 de mon livre, j'établis clairement la dualité de Jemsek et de Nashouak ; ce que je soutiens, c'est que le fort Latour et Jemsek sont une seule et même chose ; qu'importe quel soit l'endroit que l'on nomme Jemsek aujourd'hui ?

J'ose à peine reprendre en effet, tant je suis long, cette autre chicane à propos de l'expédition de Portsmouth et Piscataqua ; de quoi s'agit-il ? de l'expédition de Villieu, en 1694 ; or j'ai résumé, page 204, la propre dépêche de M. de Villieu ; que pouvez-vous me demander de plus, vous qui êtes un si grand amateur de documents ?

Passons donc de suite à vos considérations agricoles. Vous voilà, je pense, bien édifié maintenant sur les cultures des colonies françaises, mais vous cherchez un faux-fuyant en prétendant que j'affirme qu'elles étaient exclusivement agricoles

(merely) : en vérité, voilà un adjectif bien trouvé, mais vous auriez bien dû citer la page où je l'emploie ! Je consacre deux chapitres, au contraire, à montrer qu'il y avait deux sortes d'établissements français ; les uns, ou le sauvage manoir, se dressait au milieu des coupeurs de bois, des métis et des wigwams ; les autres, ou le seigneur, rustique gentilhomme, groupait des familles de cultivateurs européens, et sur ceux-là reposait la force essentielle de la colonisation.

Au lieu de faire retraite sur une telle équivoque, il eut mieux valu avouer que vous aviez été surpris par les preuves que je vous apportais. Vous disiez, en effet, avec bien plus de naïveté, en décembre 1877 : " Le Canada vivait surtout (chiefly) du commerce des fourrures ; " en réalité, telle était votre opinion, combien d'autres le croient comme vous ! La plupart de nos auteurs français pensaient ainsi : Voltaire en était convaincu ; Raynal, dans son amphigouri déclamatoire, lui répondait amen, et Leroy-Beaulieu l'a encore imprimé tout au long il y a dix ou douze ans, dans un ouvrage couronné par l'Académie française.

Vous ignoriez que les Récollets et les Capucins appartinssent au même ordre, et maintenant que vous avez découvert l'ouvrage du Père Helyst pour vous renseigner, cela vous a rendu tellement fier, que vous ne vous apercevez pas que vous me répondez par la phrase même dont je m'étais servi (L'Opinion du 28 février).

Il y avait donc, dites-vous, des Récollets et des Capucins en Acadie ? Oui vraiment, commencez-vous donc à vous en apercevoir ? il s'y trouvait des Récollets de 1619 à 1632, puis il y a eu des Capucins de 1632 à 1654, et enfin les Récollets demeurèrent seuls après la conquête anglaise, jusqu'au moment où les prêtres des Missions étrangères vinrent s'installer en Acadie vers 1684.

Que résulte-t-il de ceci ? C'est que l'ordre des Franciscains fut longtemps chargé des missions de l'Acadie, et que tantôt la branche des Récollets, tantôt la branche des Capucins se trouvèrent engagés dans ce service, étant les uns et les autres sous la direction d'un même général. Or, c'est précisément parce que ces deux branches de Franciscains étaient étroitement unies, que vous avez pu trouver dans mon texte, les indices d'une confusion qui n'existait que dans votre esprit.

Permettez-moi donc, mon cher critique, de remarquer deux choses : c'est que vous connaissez imparfaitement l'histoire de l'Acadie, et que vous possédez même médiocrement l'histoire de votre propre pays. Il ne suffit pas, en effet, d'adorer les documents, ni même de les collectionner ; l'antiquaire monomane possède lui aussi beaucoup de documents, il les étale avec orgueil, il annonce à tout venant qu'il a des manuscrits, des pièces de première main, il l'afficheraient volontiers sur son chapeau ; si l'on déplace une syllabe, une motte de terre, il crie qu'on écorche l'histoire. L'historien, cependant, n'est pas si rigoriste, il parle moins des documents, mais il les possède mieux ; il en connaît les tenants et les aboutissants ; il les comprend, les contrôle et les complète ; il ne méprise pas les petits détails de l'histoire, mais il vise de suite au but sérieux de la chronique, sans s'empêtrer dans les accessoires ; le premier est simplement le porteur des reliques, le second les discute, il en sait l'usage et la valeur.

Quoi qu'il en soit, je ne terminerai pas sans vous remercier bien cordialement de l'allure nouvelle de votre réponse ; je suis heureux de vous avoir déterminé à employer une critique plus polie et un ton moins suffisant, mais je continue à regretter que vous vous refusiez obstinément à entrer en lice dans le parallèle de la Nouvelle-France et de la Nouvelle-Angleterre ; ce débat vous paraît inutile et même ridicule. Si on trouve cette réponse insuffisante, on ne peut nier du moins qu'elle ne soit commode, mais elle manque d'autorité précisément parce qu'elle est banale, et

qu'elle est à la disposition de tout le monde.

Pour nous, il nous plairait, au contraire, de centraliser la discussion sur ce sujet d'un ordre général et élevé, afin de sortir des dissertations puérides sur les points et virgules de l'histoire. Je poursuivrai donc seul ces recherches, et si M. l'éditeur de L'Opinion Publique veut bien me continuer sa bienveillance, je lui enverrai mes observations sur la valeur propre des deux colonies.

Si je me suis trompé, je le reconnaitrai volontiers, car l'aveu de son erreur n'est point une preuve de faiblesse ; il n'y a que les esprits médiocres qui ne se trompent jamais ; ils épilogueront jusqu'à la fin du monde pour le prouver. Nous n'aurions pas fait, d'ailleurs, une œuvre inutile, car les études comparées sont toujours pleines d'enseignements pour tous. Mais si, par hasard et contre l'attente de bien des gens, nous arrivions à démontrer les faiblesses relatives inédites, imprévues de ceux qu'enivre aujourd'hui l'infatuation du succès, il ne restera de ridicule que pour les personnes qui auraient déclaré indiscutables les préjugés condamnés par l'étude de l'histoire et des faits.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur l'Éditeur, Votre obt. et dévoué serviteur, ED. RAMEAU.

Paris, 2 mai 1878.

A LA VEILLÉE

Paris s'amuse. Non contente de se reposer au sein des joies et des fêtes de l'Exposition universelle, la grande capitale de la France veut encore se donner le plaisir de fêter les morts. Si la ville de Louis XIV et de Bonaparte célébrait les héros qui ont porté au loin le nom et la valeur française, ou ceux qui, dans un champ plus modeste, ont consacré leur vie à promouvoir les intérêts religieux et sociaux de la France et du monde, nous saluerions avec bonheur la fête de ceux qui moururent ainsi au poste de l'honneur et du dévouement pour la France et la société chrétienne.

Paris ne va pas jusque là. On a oublié Jeanne d'Arc ; on n'a pensé ni à Louis IX, ni à Louis XIV, ni à Racine, ni à Vincent de Paul. Mais au lieu d'exposer à l'univers assemblé à Paris, le courage, le patriotisme, le dévouement de tous ces vénérables enfants de la France, et de ces amis de la société, on a préféré célébrer François Arouët dit Voltaire ! Et le vingt-huit de mai dernier, à l'occasion du centième anniversaire de la mort de celui qui ne fut ni chrétien ni Français, Paris a chanté Voltaire, ce vulgaire insulteur du Christ, et de la France qui est fille du Christ.

La chose s'est faite avec des formes. Il y avait un comité d'organisation composé de six sénateurs, de quatre députés, de deux conseillers municipaux, et de plusieurs autres hommes de lettres. La presse voltairienne chauffait à blanc le zèle des souscripteurs et publiait à son de trompette que " le grand génie devait être célébré dans toutes les villes de France où " il existe de libres esprits qui estiment " que l'œuvre de ce grand sceptique n'est " pas encore accomplie et que l'infime est " encore debout. " Cet appel est tiré du journal La Marseillaise.

L'affaire a fini par prendre, et il y a eu fête ; des santés, des discours, un dîner en règle, enfin, à l'honneur du dieu Arouët : une fête comme les païens en célébraient en l'honneur de Bacchus, le dieu du vin.

Mais, Dieu merci, ce sacrilège national n'a pas été consommé sans protestations. Cette fois encore, comme dans toutes les circonstances où il s'est agi de défendre Dieu et la patrie, l'honneur, la vérité et la justice, les évêques de France et tout leur clergé ont élevé la voix et protesté contre cette manifestation anti-française et anti-chrétienne. L'honneur est encore sauvé.

Faut-il donc que sur cette noble terre de France se rencontrent toujours toutes

les extrémités des choses humaines ! La vertu près du vice ; la grandeur, le dévouement, l'honneur, à côté des bassesses et des ignominies qui ne se peuvent dire. Hier, Paris et toute la France se prosternaient en prières devant l'autel du Cœur de Jésus ; aujourd'hui, voilà qu'on s'agenouille devant Voltaire !

Maintenant que la chose est faite, raisonnons-la, bien qu'elle ne soit pas d'un grand intérêt pour nous. A quel titre ce dieu de nouvelle fabrique peut-il être digne du culte que ses bons disciples viennent de lui rendre ? A chaque rasade bue en son honneur, on a dit que c'était " le grand écrivain, le grand philosophe, le grand-cit, le grand-ec ! " que Paris célébrait au nom de la France.

L'historien Poujoulat a jugé Voltaire : Son crime, dit cet illustre auteur, fut d'obéir aux mauvais penchants de son temps, de les développer, de les étendre, de faire descendre l'incrédule dans les masses de la population par la forme légère de ses pensées. On a osé écrire qu'il n'avait jamais attaqué le Christianisme. Cela ne peut être dit sérieusement et avec connaissance de cause. Cette horrible parole : *Erreur ! l'infâme, s'appliquait bien véritablement au christianisme.* Ses ouvrages attestent jusqu'à la dernière évidence, le plus ardent désir de renverser le règne de Jésus-Christ. Sa persévérante conspiration contre l'évangile revêt toutes les formes, prend tous les tons, tous les aspects ; elle s'enfonce dans les siècles pour y dénaturer les faits ; elle flatte en vers aimables les passions du cœur.

Voltaire disait lui-même : " Je suis las d'entendre répéter que douze hommes ont suffi pour établir le christianisme ; j'ai envie de leur prouver qu'il n'en faut qu'un pour le détruire. . . . "

Cet homme n'a rien respecté. Il a fait boire l'impie dans une coupe d'or toujours élégante, toujours brillante. . . .

Le ricanement, quelque spirituel qu'il soit, peut-il constituer la philosophie ? Avez-vous le courage d'appeler Voltaire un philosophe, si vous donnez ce nom à Platon, Socrate, Cicéron, Sénèque, Pascal, Leibnitz ? Faites donc le triage dans l'intérêt même de la renommée de l'écrivain ; prenez quelques tragédies et la *Henriade*, prenez toutes les poésies dans le genre léger, hormis celles à jamais réprouvées par la morale ; prenez deux ou trois ouvrages d'histoire, et enfin toute la correspondance, hormis certaines énormités irréligieuses ; expédiez aux générations futures tout ce bagage qui suffirait à plus d'une réputation, et si quelque chose de Voltaire, quelque chose comme une ombre s. b. siste encore errante et sensible dans l'espace, cette ombre nous en saura gré. . . .

La guerre ardente de Voltaire contre nos croyances fera douter de son génie.

Ce jugement d'un historien calme et impartial, nous peint Voltaire tel qu'il est. Qui n'a pas lu le jugement du savant comte De Maistre sur l'auteur de la *Henriade*, dans lequel De Maistre dit que Voltaire a imité le génie comme le diable imite les saints ?

Louis Veillot dit de Voltaire qu'il a eu de l'esprit à condition de n'avoir pas de cœur. Ses ouvrages sont brillants—de belle apparence, bien ornés—mais sans noblesse, sans chaleur, sans cœur, sans âme ; comme un cadavre richement habillé, mais qui sent mauvais. Où trouver dans ces ricanements continuels la pensée qui réchauffe, élève l'esprit et forme le cœur ? Y a-t-il un père chrétien qui voudrait laisser une seconde à son enfant quelques-unes des productions de ce mauvais génie, tout suintant de corruption ?

Les disciples d'Arouët ont-ils voulu honorer dans Arouët le courage, le patriotisme et toutes les vertus sociales ?

Voltaire fut le plus lâche des Français et le plus sauvage ennemi des institutions sociales de la France. Il passa sa vie de quatre-vingts ans à dénigrer la France et à insulter toutes ses gloires les plus belles et les plus pures.

Sont-ce les vertus démocratiques du patriarche de Ferney, que le peuple de Paris a voulu célébrer le vingt-huit mai dernier ? Jamais courtisan des grandeurs n'a été ni plus servile ni plus vil que François Arouët. Il méprisait le peuple qu'il appelait *la bête noire digne du fouet et du bâton.* C'est par haine du peuple qu'il renia sa famille, et changea son nom d'Arouët en celui de monsieur de Voltaire.

Voltaire haïssait J.-J. Rousseau à cause des idées démocratiques de ce dernier. Rien de grand, rien de noble, rien de

digne chez ce héros ou ce dieu de bas étage : l'impudicité, l'impunité, l'esprit d'envie et de jalousie, la lâcheté, l'égoïsme et la fourberie ont inspiré toutes ses actions. Vivant au milieu d'une société déjà corrompue, il a su rendre la corruption plus fructueuse, cultiver le vice jusque sur les marches du trône, et l'implanter jusque dans le cœur même de la France, en démolissant les populations par ses écrits mensongers et immoraux.

Voilà l'œuvre et le mérite de Voltaire. Il est la personnification accomplie de l'égoïsme, de la lâcheté, du mensonge et de la trahison.

Il a menti à son baptême de chrétien, en employant toutes les forces de son intelligence à détruire et ruiner l'œuvre du Christ :

Il a menti au monde dont il falsifia l'histoire au mépris de la vérité, de la justice et de l'honneur ;

Il a menti à Dieu lui-même qu'il méprisait dans ses œuvres. Voltaire a été le vicairé de Satan sur la terre :

Il a menti à la France, sa patrie, dont il renia les gloires et les traditions chevaleresques, chrétiennes et catholiques.

Et aujourd'hui, sur la terre de Jeanne d'Arc, à deux pas du sanctuaire du Sacré-Cœur de Jésus, on a élevé un autel au calomniateur de l'héroïne d'Orléans et à celui qui a crié : "*Ecce homo*," en parlant de l'Eglise de Jésus-Christ !

C'est là un acte anti-chrétien, anti-social et anti-français.

FABIEN VANASSE.

Le P. Rottot, fils du Dr Rottot, de cette ville, a fait une lecture à l'Union Catholique sur la théorie atomique.

S'appuyant sur l'autorité et les paroles de nos grands savants contemporains, le Rév. Père, sans exagérer les objections faites aux partisans de la constitution moléculaire de la matière, montre bien que la science de nos jours n'a pas encore dit son dernier mot sur la nature intime du monde matériel.

Le Rév. P. Rottot a publié dans *L'Opinion Publique*, avant d'entrer chez les Jésuites, des écrits qui ont été remarqués, et on sait qu'il fut l'un des élèves les plus brillants du collège des RR. Pères Jésuites. Ses aptitudes oratoires en feront sans doute un prédicateur remarquable.

Lorsque *L'Opinion Publique* paraîtra, cette semaine, la session sera ouverte, et les deux partis auront mesuré leurs forces sur le choix de l'Orateur. M. Turcotte sera probablement élu sans opposition ou par une majorité de deux ou trois voix, si les conservateurs proposent en opposition M. Wurtelle. Il n'est pas impossible que l'Opposition ne divise pas la Chambre sur cette question, afin de concentrer toutes ses forces sur la motion qui sera faite dans le but de blâmer la conduite du lieutenant-gouverneur.

On se demande quand l'Opposition proposera le vote de censure et de non-confiance : sera-ce sur l'adresse ou sur le budget ?

Il peut se faire qu'elle attende que le gouvernement Joly ait exposé son programme politique, et ait même demandé les subsides dont il a besoin.

On croit que le ministère ne fera qu'indiquer les réductions qu'il se propose de faire dans les salaires du service civil, et qu'il demandera un ajournement jusqu'à l'automne.

## CHOSSES ET AUTRES

M. Ernest Pacaud doit, dit-on, être nommé protonotaire aux Trois-Rivières.

L'hon. M. Robertson, député de Sherbrooke, est tombé de nouveau gravement malade.

Le *Chronicle* dit que M. A. P. Caron, député du comté de Québec, est indisposé depuis son retour d'Outaouais.

Le Rév. Dominique Racine, curé actuel à Chicoutimi, est nommé évêque du nouveau diocèse de Chicoutimi.

L'hon. juge Wilfrid Dorion est mort subitement, dimanche dernier. Nous publierons son portrait et sa biographie dans notre prochain numéro.

M. G. A. Gigault, notaire, de Saint-Césaire, briguera les suffrages des électeurs du comté de Rouville pour la Chambre des Communes.

On dit que l'hon. M. Abbott, qui est ce moment en Angleterre, sera le candidat de l'opposition dans le comté d'Argenteuil, pour la Chambre des Communes.

M. E. R. Johnson, avocat, de Stanstead, sera le candidat libéral en opposition à M. Colby, dans le comté de Stanstead, pour la Chambre des Communes.

Il est question de M. Joseph Tassé comme candidat, à Ottawa, en opposition à M. le Dr Saint-Jean. On parle aussi de M. Taillon, avocat.

Le Gouverneur-Général doit partir cette semaine pour une partie de pêche dans le golfe Saint-Laurent. Il sera de retour à Ottawa vers le mois de septembre, époque à laquelle il devra s'embarquer pour l'Europe.

Le *Journal de Québec* donne cours à la rumeur suivante : "Suivant des informations qui nous ont été communiquées, il est tout probable, aujourd'hui, que les élections fédérales n'auront lieu qu'à l'automne."

Le ministère local Elliot, de la Colombie Anglaise, a été battu aux élections qui viennent d'avoir lieu. Les journaux conservateurs en concluent que les candidats du gouvernement Mackenzie y seront défaits dans les élections fédérales.

La *Gazette du Canada* de samedi contient une proclamation signée du Gouverneur-Général, donnant effet, dans la cité de Montréal et le comté d'Hochebourg, à l'acte de l'hon. M. Blake pour la préservation de la paix, à partir du 1er juin.

Le Dr Chagnon, de Saint-Pie, sera le candidat libéral pour le comté de Bagot. M. Mousseau a été choisi par le parti conservateur, mais on prétend qu'il a dit, pendant et après la dernière élection, dans ce comté, qu'il ne se présenterait plus.

Les pluies incessantes, les insectes, les chenilles, les vers à choux, la mouche à patates, menacent de détruire les espérances que les beaux temps d'avril avaient inspirées aux cultivateurs. Partout on se plaint.

La motion demandant d'accepter la soumission de MM. Charlebois, Shanley, Valin & Cie., pour la construction du bassin de radoub, à Lévis, a été proposée par M. Shehyn, secondé par M. R. R. Dobell, et elle a été adoptée à l'unanimité par les Commissaires du Havre de Québec.

M. Clark, l'homme le plus riche de l'Australie, et qui n'en est pas le moins vain, vient de commander un service de porcelaine en Angleterre au prix de \$35,000. On rapporte que la Reine, à laquelle on l'a fait voir, l'a trouvé si beau, qu'elle en a commandé un pareil.

Il paraît qu'avant de partir de Québec pour la capitale, l'hon. M. Pelletier, ministre de l'Agriculture, a reçu une députation d'électeurs de Charlevoix, venus pour le solliciter de se laisser porter candidat aux prochaines élections fédérales. M. Pelletier avait décliné l'honneur.

Le terme d'office du lieutenant-gouverneur Tilly expirera bientôt, et ses amis politiques font des efforts pour l'engager à se présenter pour la Chambre fédérale aux prochaines élections. M. Tilly a déjà fait partie de l'administration de Sir John A. Macdonald comme ministre des finances.

Il est probable que l'hon. M. Burpee sera son successeur comme lieutenant-gouverneur.

Une excellente compagnie d'acteurs français joue en ce moment au théâtre Royal, quelques-unes des meilleures pièces du répertoire français.

Nous sommes heureux de voir que, contrairement à la troupe Aimée qu'on ne devrait pas encourager, celle qui arrive aura soin de respecter la morale.

On annonce l'arrivée à Malte des premiers navires qui amènent le contingent indien. Ce contingent est, quant à présent, de 7,000 hommes. Les soldats indiens sont habillés et équipés à l'euro-péenne.

Cette première division n'est qu'une avant-garde. Lord Lytton, le vice-roi des Indes, a promis 120,000 soldats, et cette seconde armée est également prête à entrer en campagne.

Le général qui doit remplacer le général Sir O'Grady Haly, est le général Sir Patrick-Leonard McDougall, au service de l'armée anglaise depuis 1834. Lors de la guerre de Crimée, il a agi comme quartier-maître-général de l'expédition de Kertch. Il a servi au Canada dans les Carabiniers-Royaux canadiens, et s'est retiré avec demi-paie en septembre 1861.

Il était adjudant-général au Canada lors des troubles féniens en 1865-66. Son successeur fut le lieutenant-colonel Robertson Ross.

M. Tardivel, qui avait fait une critique sévère du *Pèlerin de Sainte-Anne*, admet, avec raison, que *Picoune* vaut beaucoup mieux. Voici comment il termine son appréciation de ce livre :

*Picoune*, sans être un ouvrage parfait, est bien supérieur au *Pèlerin de Sainte-Anne* sous tous les rapports, principalement sous le rapport de la moralité et du style. C'est un livre qui sera certainement lu, et il mérite de l'être.

Nous ferons, dans notre prochain numéro, quelques extraits de la critique de M. Tardivel.

La Patti a terminé sa tournée triomphale en Italie par deux représentations de la *Traviata* et du *Barbier*, à Boulogne. Ces deux soirées ont produit 50,000 francs : bénéfice net pour l'impresario, 30,000 francs.

Un double honneur a été décerné à la diva en cette dernière ville : son nom, avec la date de ses représentations, a été gravé en lettres d'or sur une plaque de marbre au-dessus de la porte du théâtre.

Mme Patti s'est reposée pendant quelque temps dans le Tyrol, près du lac de Garde. Elle est arrivée à Londres dans les premiers jours de mai, et a fait son entrée le 9, à Covent-Garden, dans l'*Etoile du Nord*, par ordre de la reine Victoria. C'est la première fois, depuis 1860, que la reine d'Angleterre a occupé sa loge à ce théâtre.

## Manufacture Canadienne-française

L'un des établissements manufacturiers canadiens-français les plus remarquables de Montréal est la fabrique de meubles de M. CRAIG. Il y a à peine douze ans que M. JOSEPH-A.-L. CRAIG entreprenait de fonder cet établissement, sans autres ressources que son énergie, son habileté, ses espérances et la confiance que son honnêteté inspirait. Le fait est qu'il n'avait pas le sou, et cependant, quelques années plus tard, il possédait un établissement considérable, prospère et renommé.

Les meubles sortis de sa manufacture étaient expédiés dans toutes les parties du Canada, et jouissaient partout d'une grande réputation.

M. CRAIG a été victime de la crise comme tout le monde ; mais, plein d'énergie, il a tenu tête à l'orage, et aujourd'hui, il marche hardiment dans la voie de la prospérité. Son établissement est immense : il a 140 pieds par 140, et

occupe presque tout le carré compris entre les rues Richmond et Saint-Martin, sur la rue Saint-Bonaventure. Il emploie constamment une centaine d'hommes, les ouvriers les plus habiles, et se sert des machines les plus modernes et les plus parfaites.

Ses produits sont remarquables par la solidité, la richesse et l'élégance ; il a en ce moment des assortiments de chambre à coucher et de salon qui sont admirables.

M. CRAIG part dans quelques semaines pour l'Angleterre, où il se propose d'expédier bientôt les produits de sa fabrique.

Tout le monde sait que c'est M. CRAIG qui a manufacturé les belles vitrines qui ont servi à l'exposition des produits canadiens à Philadelphie, et celles plus belles encore qu'on remarque en ce moment à Paris.

M. CRAIG, comme on le verra par l'annonce publiée sur notre dernière page, a sa manufacture sur la rue Saint-Bonaventure et un magasin de détail au No. 463 de la rue Notre-Dame. Nous espérons que l'esprit d'entreprise de M. CRAIG sera récompensé et reconnu comme il doit l'être, car il fait honneur à l'industrie canadienne-française.

## LE SOLDAT ANGLAIS

Non-seulement on énumère les forces de l'Angleterre en ce moment, mais on se demande si le soldat anglais est capable de se mesurer avec le Russe. Voici comment un journal français répond à cette question :

La qualité particulière du soldat anglais est une intrépidité froide et tenace que ne rebute et n'affaiblit aucun danger.

La tenue des carrés anglais à la bataille de Waterloo est légendaire. Assaillis par les charges de cuirassiers véritablement irrésistibles, ces braves gens, sabrés, poignardés, renversés par l'impétuosité furieuse de l'attaque, ne se débandaient point. Sans cesse enfoncés, sans cesse les carrés se reformaient. Il y eut des carrés d'Écossais qui, ne pouvant être entamés, furent déplacés par le choc et emmenés à plus de trois cents mètres de leur position. Le caractère du soldat anglais est tout entier dans l'ordre de bataille réglé par le duc de Wellington sur le mont Saint-Jean. Il avait adossé son armée à la forêt de Soignes, se privant de tout moyen de retraite, parce qu'il savait que ses soldats se feraient tuer sans reculer.

Aussi le soldat anglais est terrible derrière des retranchements. En Espagne et en Portugal, l'armée française apprit ce que valait la tenacité anglaise, à Talavera et à Vittoria.

En Crimée, que de faits d'armes ! La bataille d'Inkermann est un des souvenirs les plus glorieux de la campagne. Entourés par les Russes, ayant perdu l'espoir d'être secourus, n'ayant plus de cartouches, les Anglais se battaient à coups de crosses et à coups de pierres. Épuisés, ils étaient couchés par terre, sous la mitraille, ne voulant pas se rendre et attendant la mort.

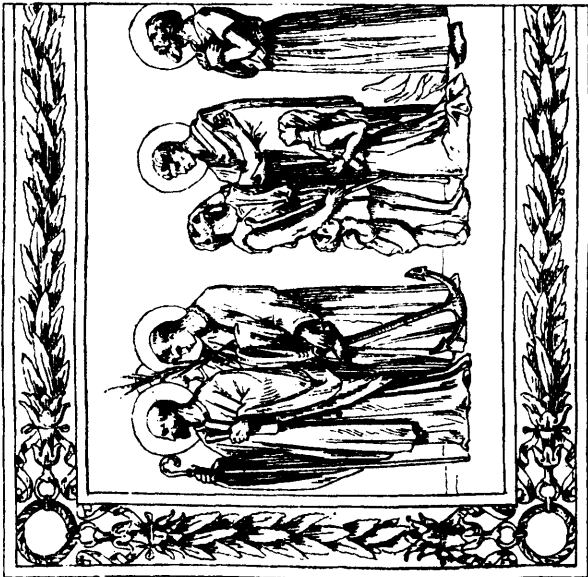
Ce ne fut pas la mort qui arriva, ce fut l'armée française. Tout à coup sur les collines, les désespérés entendirent les clairons français qui sonnaient la charge. C'était Bourbaki et les zouaves, avant-garde de Bousquet, qui venaient au secours de leurs frères d'armes. De ce camp écrasé par la mitraille, de ce champ de carnage, s'éleva alors un de ces cris qui dominent la clameur et le tumulte du combat. C'était le salut qui arrivait, et les Anglais épuisés retrouvaient des forces pour aller au-devant de leurs libérateurs.

Et la fameuse charge de Balaklava, où les cavaliers anglais ne trouvèrent rien de mieux que d'ôter le mors à leurs chevaux, ce qui fait que la cavalerie entière s'emporta follement, et qu'on compte aujourd'hui les héros qui revinrent de cette affaire.

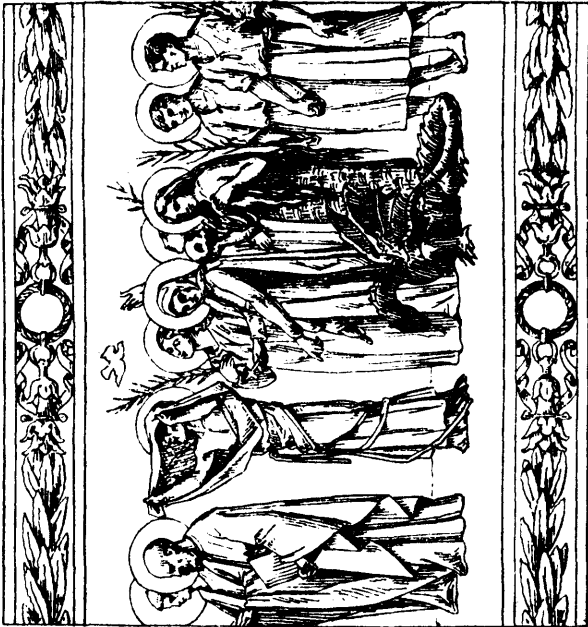
Bons soldats, ces Anglais, et si la guerre malheureusement éclate, la lutte sera dure et sanglante, longue surtout, car si nos voisins sont longs à se mettre en train, une fois qu'ils y sont, ils sont implacables.

À côté de ces qualités de premier ordre, le soldat anglais a de grands défauts. Il est peu débrouillard, a de grands besoins et ne se bat pas bien quand il n'a pas dans l'estomac sa tranche de filet de boeuf et son thé. Aussi l'infériorité de l'armée anglaise est elle un des rouages les plus compliqués qu'il y ait.

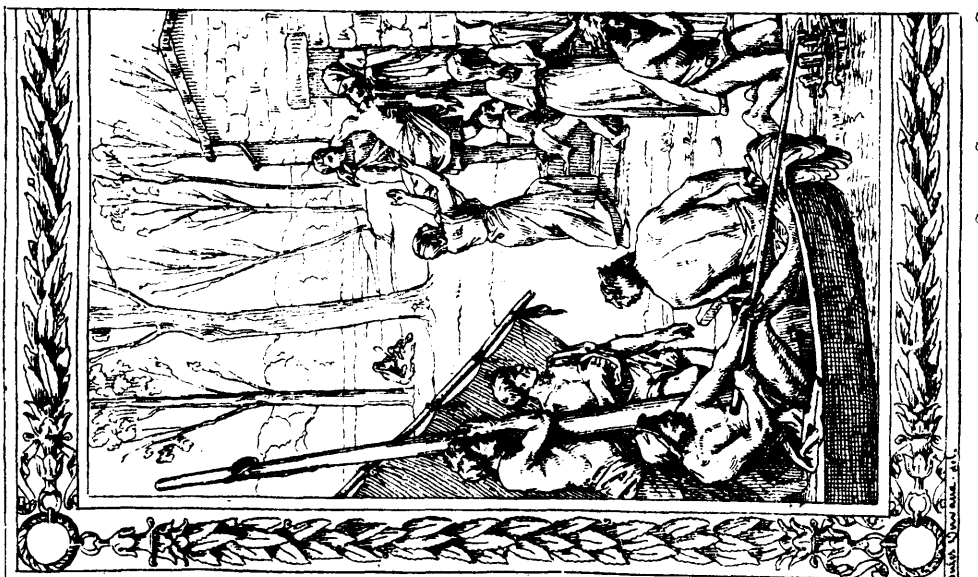
LES PEINTURES MURALES DU PANTHÉON (ÉGLISE SAINTE-GENEVIÈVE)



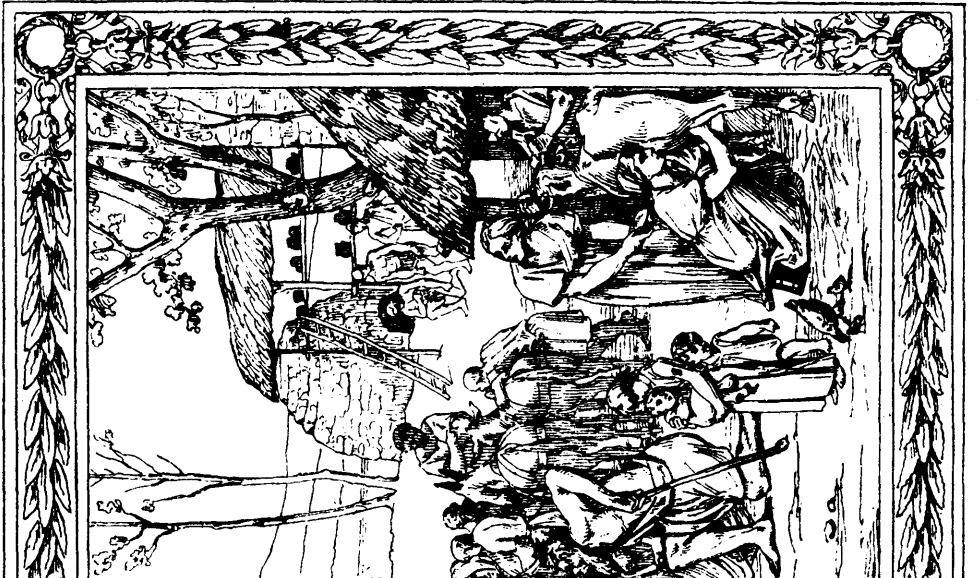
FRISE. — CORTÈGE DE SAINTES ET DE SAINTS : PATERNE, CLÉMENT, FIRMIN, LUCIEN, CRÉPIN, LAZARE, MARTHE, MADELEINE, ETC.



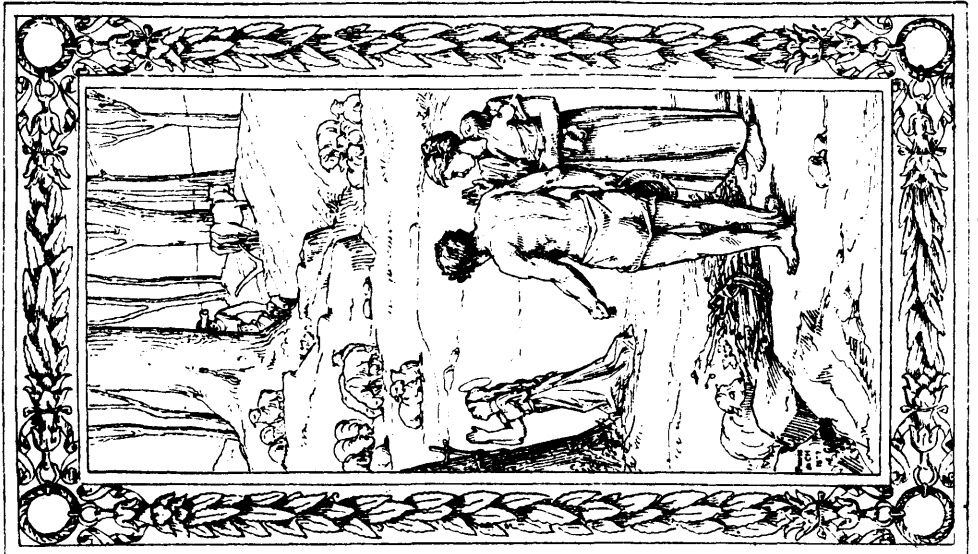
LES TROIS VERTUS THÉOLOGALES.



GRANDS PANNEAUX. — SAINT GERMAIN ET SAINT LOUP DISTINGUANT PRÈS DE NANTERRE GENEVIÈVE ENFANT AU MILIEU DE LA FOULE ACCOURUE AUPRÈS D'EUX.



Peintures de M. PUVIS DE CHAVANNES.



PIÉTÉ DE SAINTE GENEVIÈVE.

LES PEINTURES MURALES DU PANTHÉON (ÉGLISE SAINTE-GENEVIÈVE)



FRISE. — LA BICHE DE VOULLÉ.



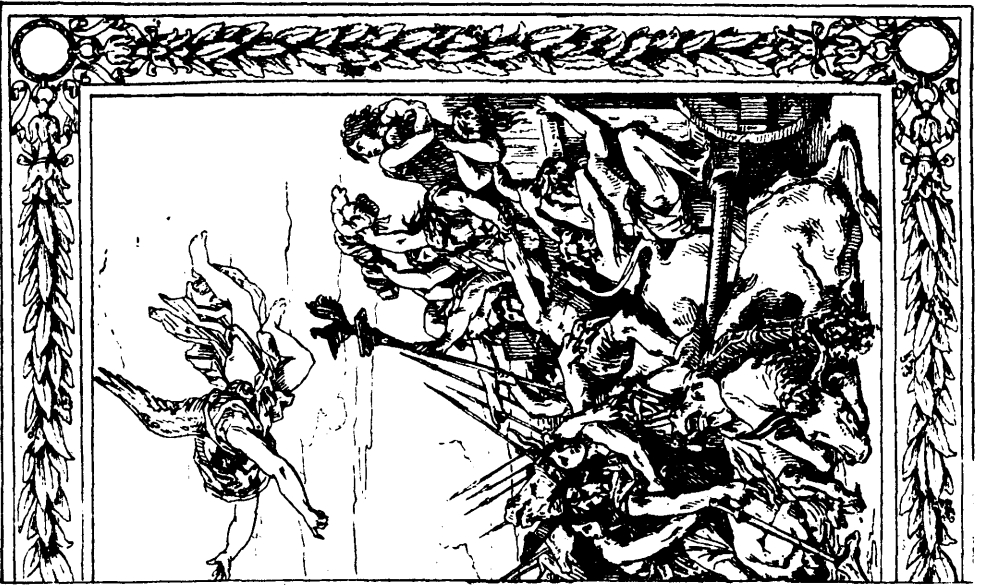
SAINT RÉMI PORTANT LE VASE DE SOISSONS.



CLOVIS CONDUIT PAR LA RELIGION.



GRÉGOIRE DE TOURS ÉCRIVANT L'HISTOIRE DES FRANCS.



GRANDS PANNEAUX. — LE VŒU DE CLOVIS À LA BATAILLE DE TOLBIAC.

Peintures de M. JOSEPH BLANC.

BAPTÊME DE CLOVIS

Paris Dumoulin & Co.









Saint François d'Assise — Le miracle des roses.



La Cie Américaine des Orgues de Smith, Boston, Mass.

Cette Compagnie, établie depuis plus de vingt-six ans, et qui a déjà fabriqué plus de QUATRE-VINGT MILLE INSTRUMENTS...

Styles nouveaux et élégants pour 1878.

Les Orgues de cette Compagnie se distinguent de tous les autres par leur ton pur, résonnant et qui imite la voix humaine.

Cette excellence se fait remarquer dans les Orgues du plus bas prix comme les plus coûteux.

La Compagnie emploie un dessinateur architecte de talent et de mérite reconnu; les boîtes sont toutes des modèles de beauté et de symétrie...

Ceux qui résident à peu de distance de Montréal peuvent s'adresser aux agents de la Compagnie.

MM. LAURENT, LAFORCE & Cie.

Correspondance sollicitée. Des catalogues, etc., sont expédiés franco sur demande.

LA CIE. AMÉRICAINNE DES ORGUES DE SMITH, Fremont Street (vis-à-vis Waltham Street), Boston Mass., E.-U.



Contrat des Malles

DES SOUMISSIONS, adressées au Maître Général des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi,

VENDREDI LE 21 JUIN PROCHAIN

pour le transport des Malles de Sa Majesté, sur un contrat proposé de quatre ans, dans chaque cas, entre les places ci-dessous mentionnées, à partir du 1er octobre prochain :

ARTHABASKA STATION et ARTHABASKAVILLE, douze fois par semaine.

CLAIRVAUX et BAIE ST. PAUL, une fois par semaine.

DENISON'S MILLS et RICHMOND EAST, deux fois par semaine.

EAST MAGDALA et LYSTER, une fois par semaine.

ETCHEMIN et ST. JEAN CHRYSOSTOME, six fois par semaine.

GARTHBY et NORTH HAM, une fois par semaine.

INVERNESS et NEW IRELAND, trois fois par semaine.

LA BAIE et NICOLET, trois fois par semaine.

LA PETITE RIVIÈRE ST. FRANÇOIS et BAIE ST. PAUL, trois fois par semaine.

MAPLE GROVE et SANBORN, trois fois par semaine.

NICOLET et ST. GRÉGOIRE, six fois par semaine.

ST. PATRICK'S HILL et WARWICK, six fois par semaine.

ST. PAUL DU BUTON et ST. PIERRE MONTMAGNY, une fois par semaine.

Des avis imprimés contenant de plus amples informations sur les conditions du contrat proposé, peuvent être vus, et des Blancs de Soumission peuvent être obtenus aux Bureaux de Poste ci-dessus mentionnés et aux Bureaux intermédiaires.

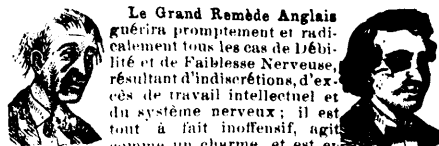
WILLIAM G. SHEPPARD,

Inspecteur des Postes.

Du Bureau de l'Inspecteur des Postes, Québec, 22 mai 1878.

9-22-4

Remède Spécifique du Dr. Wm. GRAY.



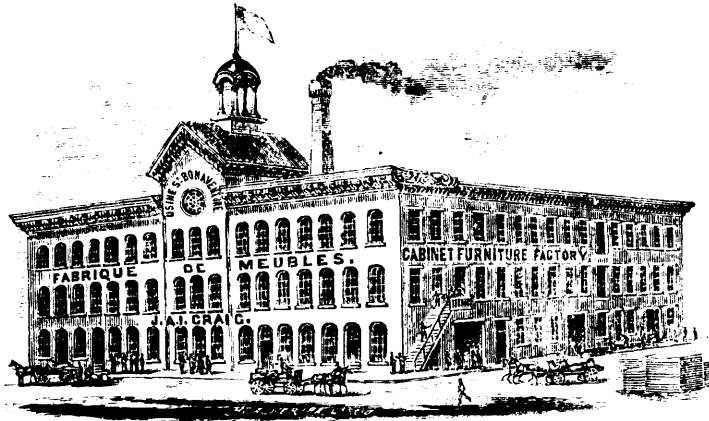
Le Grand Remède Anglais guérira promptement et radicalement tous les cas de Débilité et de Faiblesse Nerveuse...

AVANT usage depuis plus de trente ans avec un succès marqué. Prix: \$1 le paquet, ou six paquets pour \$5, par la maille franc de port.

W.M. GRAY & CIE., WINDSOR, ONTARIO, CANADA.

Vendu à Montréal et en Canada par tous les Pharmaciens.

MANUFACTURE 473, RUE ST. BONAVENTURE.



MAGASIN DE DETAIL 463, RUE NOTRE-DAME.

MANUFACTURE DE MEUBLES DE CRAIG & CIE.

L'un des meilleurs et des plus grands établissements Canadiens-français du pays.



ON peut se procurer les volumes suivants de STATUTS, etc., de l'imprimeur de la reine pour le Canada. Ot tawa, savoir :

DE LA PROVINCE DU HAUT-CANADA.—Statuts consolidés, 1859. DE LA PROVINCE DU BAS-CANADA.—Statuts consolidés de 1861. "Edits et Ordonnances," Code Civil de Procédure.

DE LA PROVINCE DU CANADA.—Les volumes des sessions de 1851, 1854-55 (1ère partie), 1854-55 (2e partie), 1856, 1857, 1858, 1859, 1860, 1861, 1862, 1863 (1ère partie), 1863 (2e partie), 1864, 1865 (1ère session), 1855 (2e session) et 1866.

DE LA PUISSANCE DU CANADA.—Les volumes des sessions de 1851, 1854-55, (1ère partie) 1854-55, (2e partie), 1856, 1857, 1858, 1859, 1860, 1861, 1862, 1863, (1ère partie) 1863, (2e partie), 1864, 1865, (1ère session) 1865, (2e session) et 1866.

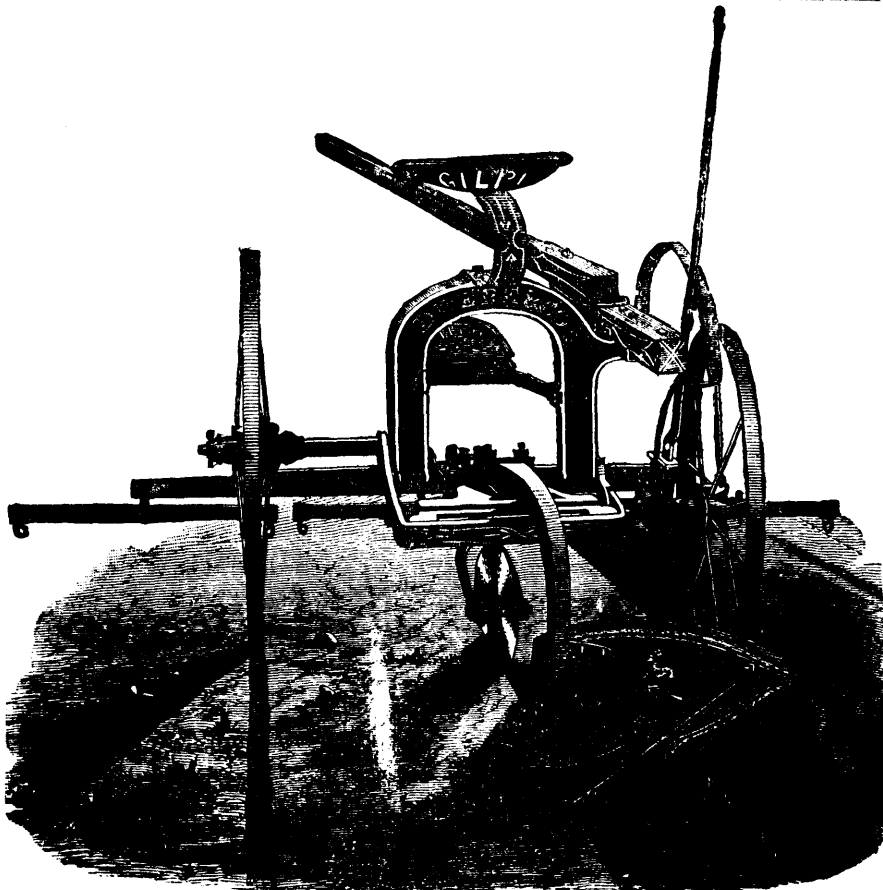
DE LA PUISSANCE DU CANADA.—Tous les volumes depuis la Confédération, savoir :

Table listing volumes of laws and their prices, including Vict., 1e part., 1867, 1868, 1869, etc.

Un escompte alloué au Commerce.

B. CHAMBERLIN, Imprimeur de la Reine.

Ottawa, Mai 1878.—9-22-2-194.



LA CHARRUE - SULKY DE GILPIN

Est l'instrument le plus économique du travail qui ait jamais été inventé pour les cultivateurs. Elle fait plus d'ouvrage, laboure plus également, et donne une augmentation de 10 à 15 pour cent dans les récoltes.

Demandez le Pamphlet et la Liste des Prix.

LARMONTH & FILS, Seuls agents pour la Puissance, 33, rue du Collège, Montreal.



Banque d'Epargnes des Bureaux de Poste, Canada

300 BANQUES D'EPARGNES DES BUREAUX DE POSTE, dans les provinces d'Ontario et de Québec, sont ouvertes tous les jours pour la réception et le remboursement des dépôts...

La garantie directe du Gouvernement de la Puissance est accordée par statut à tous les dépôts faits.

Un déposant dans une banque d'épargnes de Bureau de Poste quelconque, peut continuer à faire ses dépôts dans toute autre banque d'épargnes de Bureau de Poste, sans donner avis, ou changer son livret de banque...

Un intérêt de 4 pour cent par année est alloué sur les dépôts, et cet intérêt est ajouté au principal le 6 juin de chaque année.

Il est défendu aux maîtres de poste de révéler les noms d'aucun déposant, ou le montant d'aucune somme déposée ou retirée.

Un état complet des règlements des banques d'épargnes de Bureaux de Poste est visible dans tous les Bureaux de Poste du Canada.

W. H. GRIFFIN,

Député-Maître-Général des Postes.

Département des Postes, Ottawa, mai 1878.

9-21-6-191.



ÉCOLE DE NAVIGATION DU GOUVERNEMENT DE QUÉBEC.

Cette école se tient dans l'édifice de l'Assemblée Législative, sous la direction de William C. Seaton, Capitaine-professeur de navigation de la Société des Marchands Aventuriers de Bristol, Angleterre.

Les termes sont comme suit : L'école est ouverte tous les jours pendant l'année, excepté depuis le premier juillet jusqu'au dernier d'août, depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre heures de relevée.

Les samedis, elle se ferme à midi. Le programme des études est comme suit :

PREMIER COURS.

Pour la préparation des aspirants aux certificats de capacité de capitaine ou de contre-maître, accordés, après un examen satisfaisant, par le Bureau des Examineurs de la Puissance du Canada. Ce cours comprendra l'emploi des logarithmes; la navigation proprement dite; la manière de faire le point; trouver la latitude par la hauteur méridienne du soleil, d'une étoile, par une hauteur de circummérienne du soleil; trouver la longitude par le chronomètre; la variation et la déviation de la boussole par une amplitude, par l'azimut; trouver le temps de la haute marée; la correction des sondages; faire des observations pour former une table des déviations de la boussole, son explication et aussi le tracé et l'usage du diagramme de Napier, l'usage des cartes marines, des instruments; les règlements concernant les bâtiments en route, et tous les autres sujets compris dans l'examen de vice-voix que les aspirants ont à subir devant le Bureau des Examineurs de la Puissance.

DEUXIÈME COURS.

Une étude plus étendue de la navigation pratique et de l'astronomie nautique. Trouver la latitude par la hauteur méridienne de la lune, des étoiles circumpolaires, par une hauteur méridienne de la polaire, par deux hauteurs d'un corps céleste (méthodes de Sumner et de Ivory); trouver la longitude par deux hauteurs, par les distances lunaires, régulariser le chronomètre par des hauteurs égales, l'emploi de l'horizon artificiel; les lois des tempêtes, etc., etc.

TROISIÈME COURS

Partie théorique.

Études mathématiques des différentes règles et formules, en usage dans la science nautique.

Les honoraires d'entrée seront de \$15 pour ceux qui étudieront dans le but d'obtenir le certificat de contre-maître devant le Bureau des Examineurs de la Puissance du Canada, et de \$20 pour ceux qui étudieront pour passer, comme capitaines; et les étudiants qui auront payé leurs honoraires d'entrée auront droit de suivre les cours de l'école, sans aucune autre charge en aucun temps, jusqu'à ce qu'ils aient obtenu leurs brevets devant le Bureau des Examineurs de la Puissance.

S'il est établi des examens extraordinaires devant le Bureau des Examineurs de la Puissance, la préparation à ces examens extraordinaires des aspirants, qui auront suivi les cours de l'école, sera gratuite.

Le directeur de l'école fera tous les mois, à l'Honorable Secrétaire-Provincial, un rapport montrant le nombre et les progrès des élèves, et aussi le nombre des candidats de l'école qui auront subi, avec succès, leurs examens devant le Bureau des Examineurs de la Puissance, pour des certificats de capitaines ou de contre-maîtres.

Ceux qui désireront entrer à l'école en feront la demande au Secrétaire-Provincial, ou à W. C. Seaton, Capitaine, à Québec.

Par ordre,

F.-G. MARCHAND,

Secrétaire de la Province de Québec.

9-4-52-168

Jos. ROUSSEAU,

PEINTRE DE MAISONS ET D'ENSEIGNES,

No. 333, Rue Saint-Laurent,

3 m. MONTRÉAL.

L'OPINION PUBLIQUE est imprimée aux Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal, Canada, par la COMPAGNIE DE TYPOGRAPHIE BURLAND-DÉSPARATS.